

12 novembre 2020

**Messieurs Pierre Mignan, président, et Jacques Locat, commissaire**

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

[En ligne]

**Objet : Consultations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) concernant le projet d'augmentation de la capacité d'entreposage des résidus miniers et des stériles à la mine de fer du lac Bloom**

Monsieur le président,  
Monsieur le commissaire,

Par la présente, Équiterre souhaite faire part de ses principales préoccupations et recommandations face au projet d'augmentation de la capacité d'entreposage des résidus miniers et des stériles à la mine du lac Bloom, un projet de Minerai de fer Québec, filiale de l'entreprise australienne Champion Iron. Notre organisation estime qu'une révision approfondie du projet doit être recommandée afin que l'exploitation minière au Québec respecte les plus hauts standards en matière environnementale.

**À PROPOS D'ÉQUITERRE**

Équiterre a pour mission de proposer des solutions concrètes pour accélérer la transition vers une société où les citoyen-ne-s, les organisations et les gouvernements font des choix écologiques qui sont également sains et équitables. Équiterre vise à contribuer, en partenariat avec les communautés locales, à l'émergence de politiques publiques ainsi que de pratiques citoyennes et corporatives favorisant une économie sobre en carbone et un environnement sans produits toxiques.

Avec ses 27 000 membres et plus de 126 000 sympathisants qui participent à ses actions, l'organisme, qui a fêté ses 25 années d'existence en 2018, est l'un des principaux organismes environnementaux de la province.

**POUR QUE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AIT MEILLEURE MINE**

En novembre 2019, Équiterre s'est joint à une coalition de citoyen-ne-s, de scientifiques, d'élu-e-s municipaux-ales, de syndicats et d'organismes environnementaux afin d'appeler Québec à mettre en œuvre une « Politique de production et de consommation responsables des minéraux »<sup>1</sup>, incluant des conditions ciblées « pour que l'électrification ait meilleure mine,

---

<sup>1</sup> [De la mine aux véhicules électriques : Une coalition pose 5 conditions pour que l'électrification des transports ait meilleure mine](#) (20 novembre 2019)

des mines aux voitures électriques »<sup>2</sup>. Plus récemment, en octobre 2020, cette coalition s'est élargie et a réitéré, dans une lettre ouverte, son appui à des réformes nécessaires dans le secteur minier afin d'assurer une relance juste et verte de l'économie, qui vise à la fois la réduction des gaz à effet de serre (GES) et la réduction de l'empreinte environnementale de l'utilisation des ressources.

## NOS PRÉOCCUPATIONS ET NOS RECOMMANDATIONS

Comme de nombreux citoyen-ne-s et organismes au Québec, Équiterre est extrêmement préoccupé par la proposition de Minerai de fer Québec (Champion Iron) d'entraîner des dommages colossaux aux lacs pour y déverser des résidus miniers, alors que des solutions de rechange aux conséquences environnementales largement moindres existent. Équiterre s'inquiète donc vivement du message que l'approbation d'un tel projet, dans sa forme actuelle, envoie à la société. Les pratiques telles que celles proposées par Minerai de fer Québec, au risque de créer un précédent inacceptable qui pourrait avoir des conséquences au-delà de l'industrie minière.

Pour Équiterre, **il est fondamental que l'extraction et l'utilisation des ressources minérales se fassent dans le plus grand respect de l'environnement, selon les meilleures pratiques et selon les plus hauts standards**. Il en va non seulement de la crédibilité environnementale du Québec pour sa filière du fer, mais également pour l'ensemble des filières minérales que Québec souhaite développer au cours des prochaines années, dont celle des minéraux dont celle des minéraux critiques et stratégiques.

À ce titre, en vertu des principes de la Loi sur le développement durable du Québec, dont ceux de « protection de l'environnement », de « prévention », de « précaution », de « respect de la capacité de support des écosystèmes », de « production et consommation responsables », « pollueur payeur » et « d'internalisation des coûts », Équiterre recommande :

- 1) Que le promoteur soit tenu de **soumettre des solutions de rechange réduisant au maximum les impacts environnementaux liés au déversement des résidus miniers** afin d'éviter la destruction de l'écosystème du lac Bloom et, plus largement, d'éviter d'établir un précédent irresponsable quant à la protection des cours d'eau et la gestion des matières résiduelles dangereuses au Québec ;
- 2) Que le gouvernement du Québec **amorce un processus de révision de la directive environnementale sur le secteur minier** (Directive 019), datée de mars 2012, afin d'assurer son application rigoureuse dans le contexte de crise climatique et de relance économique juste et verte ;
- 3) Que le gouvernement du Québec profite des lacunes évidentes du présent projet soumis à l'évaluation et s'en serve comme moteur pour **l'adoption d'une approche structurante de**

---

<sup>2</sup> [Des mines aux véhicules électriques : 3 conditions pour que l'électrification ait meilleur mine](#) (octobre 2020)

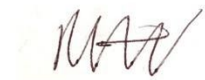
**production et de consommation responsables des minéraux** en accord avec ses autres politiques environnementales telles que la Politique de mobilité durable.

Le gouvernement du Québec détient tous les pouvoirs pour exiger que le promoteur modifie le projet d'augmentation de la capacité d'entreposage des résidus miniers et des stériles à la mine du lac Bloom de façon à proposer les alternatives les plus écoresponsables possible au projet avant de l'autoriser. Cependant, le projet représente également une opportunité de redoubler d'efforts pour assurer une exploitation responsable et durable des mines de la province via une réglementation contraignante.

Les trois (3) recommandations d'Équiterre exigent que Québec place l'environnement et la relance verte au cœur de sa gouvernance.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez aux recommandations d'Équiterre, veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Cordialement,



**Marc-André Viau**

Directeur des relations gouvernementales | Équiterre



**Andréanne Brazeau**

Analyste en mobilité | Équiterre